

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 084-2017

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2017.RRGR.203

Déposée le: 23.03.2017

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Mentha (Liebefeld, PS) (porte-parole)
Ruchti (Seewil, UDC)
Stähli (Gasel, PBD)

Cosignataires: 67

Urgence demandée: Non

Urgence accordée:

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Les forces hydrauliques suisses doivent rester suisses

Le Conseil-exécutif est chargé

1. de s'engager auprès du conseil d'administration de BKW et via ses participations pour que les centrales hydroélectriques suisses, dans lesquelles BKW détient une participation directe ou indirecte, restent suisses à long terme ;
2. de s'engager auprès de la Confédération afin que les centrales hydroélectriques suisses restent suisses à long terme ;
3. d'analyser comment, si la participation majoritaire à BKW devait être vendue, le canton de Berne peut s'assurer des participations majoritaires directes aux centrales hydroélectriques bernoises.

Développement :

L'approvisionnement en électricité est l'une des infrastructures les plus sensibles et est indispensable au fonctionnement de l'économie et de la population du canton de Berne. La force hydrau-

lique est une composante essentielle de la sécurité de l'approvisionnement en électricité de notre pays. En tant que source d'énergie renouvelable la plus importante, elle constitue une infrastructure centrale pour une politique énergétique durable. Toutes les formations politiques reconnaissent la valeur de cette source d'énergie indigène propre. Au cours de siècles passés, les pouvoirs publics ont investi dans l'aménagement des forces hydrauliques pour la production d'électricité et les centrales hydroélectriques sont aujourd'hui détenues quasi exclusivement directement ou indirectement par les pouvoirs publics.

Ce principe est aujourd'hui sérieusement remis en question. Les grands producteurs d'électricité tels qu'Alpiq et Axpo connaissent des difficultés économiques car le coût de la production indigène sur le marché de l'électricité ne permet actuellement plus de couvrir les frais. Alpiq et Axpo essaient de vendre leur « argenterie ». En comparaison, BKW est en meilleure posture, et ce pour diverses raisons. Mais avec cette concurrence accrue, même BKW est fortement sollicité et pourrait, selon l'évolution du contexte, développer les mêmes intentions.

Dans les cantons de Zurich et d'Argovie, plusieurs interventions visant à protéger les centrales hydroélectriques indigènes ont été adoptées en raison de ce danger.

Compte tenu de l'importance de la force hydraulique pour l'approvisionnement en électricité de la Suisse et du canton de Berne en particulier, toute vente à l'étranger doit être évitée. Et ce d'autant plus que le Grand Conseil a récemment adopté des interventions visant à vendre la majorité des actions à BKW. C'est pourquoi le Conseil-exécutif est sollicité. Il doit s'appuyer sur une analyse détaillée des participations directes et indirectes de BKW aux centrales hydroélectriques, en faisant valoir son influence avec d'autres partenaires des pouvoirs publics, pour empêcher la vente de centrales hydroélectriques suisses. Grâce à la participation majoritaire à BKW, cela ne pose aucun problème. En effet, le Conseil fédéral a interdit la reprise de l'opérateur irlandais Eircom par Swisscom en faisant valoir sa participation majoritaire. Les centrales hydroélectriques doivent continuer à assurer la couverture des besoins en Suisse et ne pas être cédées à des investisseurs étrangers afin de servir des intérêts économiques à court terme.